



ROYAL MUSEUMS OF ART AND HISTORY
KONINKLIJKE MUSEA VOOR KUNST EN GESCHIEDENIS
MUSÉES ROYAUX D'ART ET D'HISTOIRE

Déclaration de recherche

1. Données d'identification

Demandeur (nom, prénom) :

.....

Adresse :

.....

.....

.....

Faisant des recherches sur :

.....

.....

Demande l'autorisation de

consulter

reproduire, sous quelque forme que ce soit, dans le respect des droits d'usage et d'auteur

publier, sous quelque forme que ce soit, dans le respect des droits d'usage et d'auteur

les archives de (mentionnez la dénomination du fonds et les références précises des documents à consulter) :

.....

.....

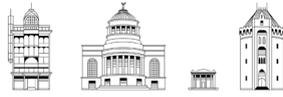
.....

2. Motivation de la demande de dérogation

.....

.....

.....



ROYAL MUSEUMS OF ART AND HISTORY
KONINKLIJKE MUSEA VOOR KUNST EN GESCHIEDENIS
MUSÉES ROYAUX D'ART ET D'HISTOIRE

3. Les données extraites de ces archives seront éventuellement consignées dans un mémoire / un travail de séminaire / une thèse / un article de revue scientifique / un article de presse / un ouvrage (scientifique) / une exposition / un site web / une base de données (Biffez la(les) mention(s) inutile(s)).

4. Cette recherche

0 s'effectue à (nom de l'institution, section, adresse, numéro téléphone, e-mail) :

.....
.....
.....
.....

0 est une initiative personnelle

5. Sans préjudice des dispositions légales en vigueur relatives au traitement des données à caractère personnel et à la transparence administrative, le/la soussigné(e) déclare par la présente :

- qu'il/elle ne fera usage des renseignements puisés dans les archives mentionnées ci-dessus qu'aux seules fins des recherches susdites et qu'il/elle ne collectera, conservera, traitera ou ne publiera rien, sous quelque forme que ce soit, qui puisse nuire aux intérêts des personnes concernées ni à ceux d'autres personnes, encore en vie.
- qu'il/elle n'utilisera ni ne publiera rien, provenant de ces archives, qui puisse
 - nuire aux intérêts des Musées royaux d'Art et d'Histoire, de l'État et à la Sûreté de l'État ;
 - nuire aux intérêts financiers et économiques fondamentaux des Musées royaux d'art et d'Histoire, de l'État et d'autres personnes de droit public ;
 - nuire au maintien de l'ordre et de la sûreté publics ;
 - entraver l'inspection, le contrôle ou la surveillance par une autorité publique ou en son nom ;
 - entraver la sauvegarde du secret d'informations concernant le commerce, les entreprises et les fabrications, pour autant que ces informations aient été communiquées aux autorités à titre confidentiel.



ROYAL MUSEUMS OF ART AND HISTORY
KONINKLIJKE MUSEA VOOR KUNST EN GESCHIEDENIS
MUSÉES ROYAUX D'ART ET D'HISTOIRE

6. Le soussigné déclare aussi qu'il respectera les dispositions légales en vigueur concernant les droits d'auteur et droits voisins et qu'il ne portera pas préjudice aux intérêts des ayants droit.

L'autorisation est sollicitée à titre strictement personnel.

Fait à , le.....

Signature du demandeur :

Décision de l'archiviste

Autorisation de

- consulter
- reproduire
- publier

Refus (motivé)

.....

.....

.....

Date :

Signature